

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00266

Numéro SIREN : 421 613 704

Nom ou dénomination : A.D.Y.S.

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2020 sous le numéro de dépôt A2020/036554

**Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation
de la société A.D.Y.S., société à responsabilité limitée
unipersonnelle, en société par actions simplifiée.**

A l'associé,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime de l'associé en date du 26 octobre 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

A la date du 30 septembre 2020, date de la situation comptable intermédiaire, le montant de vos capitaux propres s'élève à 1 269 310 € pour un capital social de 7 700 €. Ils s'élevaient à 848 091 € au 31 décembre 2019, date d'arrêté de vos derniers comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 30 septembre 2020.

Au 30 septembre 2020, l'actif circulant est valorisé à hauteur de 2 308 709 € ; le total des dettes est de 1 060 948 €.

La période de 09 mois close à cette date laisse apparaître un résultat bénéficiaire de 421 218 € pour un chiffre d'affaires de 3 623 285 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 3 036 531 €.

Le résultat financier est négatif de 1 977 €.

Nous n'avons pas eu connaissance, ni n'avons détecté d'éléments survenus depuis le 30 septembre 2020 susceptibles de remettre en cause cette analyse à la date du présent rapport, tout particulièrement au regard de la continuité d'exploitation.

Cette opinion est, entre autre, fondée sur l'analyse des éléments comptables postérieurs au 30 septembre 2020 qui nous ont été transmis par votre cabinet d'expertise comptable EXPERTA LYON ainsi que sur les déclarations de la Direction.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de la situation comptable intermédiaire, soit le 30 septembre 2020, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons relevé aucun avantage particulier.

Tassin la Demi-Lune, le 25 novembre 2020,

Didier FAURY

Commissaire à la transformation

